

Avant-propos

Durant l'été 2017, lors de la mise en place du nouveau gouvernement wallon, les médias ont relayé un véritable florilège de discours qui tenaient du simplisme, de la caricature voire de la désinformation quand il s'agissait d'évoquer l'accompagnement et le contrôle des personnes au chômage et l'organisme public chargé de le faire, le Forem.

Dans cette analyse, Philippe Pierson (formateur permanent au Cefoc) revient sur ces discours : derrière les déclarations, quelles pourraient être les intentions ? Ne s'agirait-il pas de discréditer le service public aux yeux de l'opinion publique ? Pour y répondre, l'analyse s'intéresse de plus près aux prises de parole des politiques sur trois thèmes : la fin de l'assistantat ; l'accompagnement du chômeur « revisité » ; le rôle du Forem dans le contrôle du chômeur.

Mots-clés : Activation – Chômage – Emploi – État social (actif)

Introduction

19 juin 2017, le président du centre démocrate Humaniste (cdH), Benoît Lutgen, « débranche la prise » du gouvernement wallon. Le cdH ne veut plus gouverner avec le Parti socialiste (PS). Un mois plus tard, Pierre-Yves Jeholet (Mouvement réformateur - MR) devient ministre wallon de l'emploi et de la formation. Il n'aura fallu que quelques jours pour qu'il fasse une sortie médiatique qui fera polémique en affirmant que « *le chômage n'est pas une rente* ». Assimiler des chômeurs à des rentiers, curieux amalgame... Mais la personne au chômage n'est pas la seule cible du ministre. Le Forem est aussi montré du doigt pour son laxisme : pas assez de sanctions et de contrôle des chômeurs. Et si le véritable objectif de toutes ces gesticulations était ailleurs ? Vous avez dit fragilisation du service public ?

Assistantat versus mobilisation

Le 26 juillet dernier, le journal L'Écho titrait : « *MR et cdH promettent une 'rupture' et 'la fin de l'assistantat'* ». « *Nous voulons passer d'une Wallonie de l'assistantat à une Wallonie plus entreprenante. L'État n'est pas là pour tout régler à la place des citoyens, des entreprises et des associations* »¹ disait le président du cdH. Une quinzaine de jours plus tard, le nouveau ministre-président wallon, Willy Borsus² (MR), affirmait d'un ton solennel : « *Je m'adresse aux 292 000 demandeurs d'emploi. Il faut aller de l'avant ! Oser s'orienter vers un certain nombre de métiers auxquels vous ne pensiez pas forcément avant. [...] Nous avons l'ambition de mettre chacun en position de saisir des opportunités, mais il faut les saisir ! Mobilisation générale, nous devons tous nous retrousser les manches. Je le formule gentiment mais clairement* ». Un message « *responsabilisant* » ajoute-t-il. Ou plutôt menaçant ? Les amalgames sont vite faits : celle ou celui qui ne prend pas la balle au bon est un-e « *assisté-e* ». Et ça, la Wallonie n'en veut plus. Gentiment mais clairement, le discours stigmatise et culpabilise les demandeurs d'emploi. En parcourant la déclaration de politique régionale du nouveau gouvernement, ce point de vue est renforcé quand on lit des titres tels que « *Une Wallonie de l'excellence fondée sur ceux qui la feront gagner* [...] »³. Les « *assistés* » versus les

¹ L'Écho, 26/07/2017.

² L'Écho, première interview du ministre-président wallon : *Mobilisation générale, retroussons tous nos manches !*, 12/08/2017.

³ Déclaration de politique régionale (DPR) 2017-2019, Namur, 25 juillet 2017, p.7.

« mobilisés » : un clivage qui fait peur ! C'est le retour en force des slogans des années 80 quand Margareth Thatcher faisait campagne contre la culture de l'assistantat et accusait l'État-providence de tous les maux.

Le fédéral n'est pas en reste : « *Kris Peeters promet un emploi à tous les belges* » titrait l'Écho du 5 juillet 2017, précisant que « *le taux de chômage devrait être ramené à 3% pour atteindre le plein emploi* »⁴. Il vise cet objectif à l'horizon 2025. « *Jobs, jobs, jobs* » rappelait Charles Michel à la Chambre des députés dans son discours de rentrée. Cette devise du gouvernement fédéral est maintenant régionalisée. Tout doit être mis en œuvre pour « *Engager chaque wallon vers le marché de l'emploi* »⁵.

« L'accompagnement nouveau » du chômeur ou comment réinventer l'eau chaude

Dès l'intronisation du ministre Jeholet, celui-ci et le patronat réclament un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi par le Forem. Mais pour faire des propositions pour le futur, mieux vaut bien connaître les missions et le fonctionnement actuels. Or, on a eu droit à quelques surprises au démarrage...

Tout d'abord, cette lourde approximation de Pieter Timmermans, administrateur-délégué de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) : « *Depuis la 6^{ème} réforme de l'État, l'accompagnement des chômeurs vers l'emploi relève du niveau régional et plus du fédéral* »⁶. Erreur ! L'accompagnement des chômeurs fait partie des missions du Forem depuis de nombreuses années. Depuis le 1^{er} janvier 2016, c'est le contrôle des chômeurs qui est passé de l'Onem (niveau fédéral) au Forem (niveau régional). Ce genre de confusion illustre à merveille la méconnaissance significative d'une partie de la sphère dirigeante à propos du Forem.

Cette impression est encore renforcée à la lecture de la déclaration de politique régionale du 25 juillet 2017 dans la partie consacrée aux missions du Forem : « *Chaque demandeur d'emploi bénéficiera rapidement d'un accompagnement avec un conseiller-référent qui élaborera avec lui un projet professionnel personnalisé dont un suivi continu sera assuré. Une orientation systématique et rapide sera réalisée afin d'identifier les étapes à mener afin de permettre d'accéder le plus rapidement possible au marché de l'emploi (formation, aide à la recherche d'emploi, orientation vers un acteur spécialisé)* »⁷. La perspective envisagée ici est étonnante car elle assigne au Forem des objectifs qu'il met déjà en œuvre ! En effet, en 2009, André Antoine, ministre wallon de l'Emploi, annonçait « une révolution » au Forem⁸ : « *Ce que je veux, c'est que le demandeur d'emploi qui vient au Forem n'ait plus qu'un seul référent. Un coach qui va le suivre depuis son inscription jusqu'au moment où il décrochera un travail. Une personne qui connaîtra son dossier et qui pourra l'aiguiller utilement vers une formation ou un emploi. Cela doit permettre de donner un visage au Forem. Aujourd'hui, il n'y a pas de suivi* ». Cette volonté du ministre de l'époque avait été concrétisée dans le contrat de gestion 2011-2016 du Forem. En effet, celui-ci présentait déjà cette formule d'accompagnement des demandeurs d'emploi avec ces mots : « *le coaching du demandeur d'emploi inoccupé par le Conseiller référent concrétisé par le soutien à la mise en œuvre du plan d'action (information et orientation sur le marché, conseils, adressage d'offres d'emploi, de formation ou d'orientation vers des prestations, support à la recherche en autonomie), par l'analyse des résultats des actions menées, par le réajustement éventuel de ce plan* »⁹. Il poursuit en nommant, parmi les principales priorités du Forem, celle de « *jouer le rôle de porte d'entrée unique pour l'inscription et l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi* ».

Alors, quoi d neuf docteur ? Interpellant quand on sait que le ministre Jeholet n'avait de cesse de questionner le fonctionnement du Forem et ses résultats quand il était chef de l'opposition au parlement wallon.

⁴ Au premier trimestre 2017, le taux de chômage s'élevait à 7,6% en Belgique.

⁵ DPR 2017-2019, p.13.

⁶ La Libre, 29 août 2017.

⁷ DPR 2017-2019, p.14.

⁸ *Un coaching individualisé pour chaque chômeur*, La Libre Belgique, 29/08/2009.

⁹ Contrat de gestion du Forem 2011-2016, p.22.

Forem et contrôle du chômeur : un jeu de dupe ?

Concernant la mission de contrôle du chômeur que le Forem remplit donc désormais, le discours est tout aussi étonnant. Dès sa prise de pouvoir, le ministre Jeholet déclarait : « *Un chômeur qui ne répond pas à une convocation, c'est anormal ! Les règles doivent être appliquées strictement, les sanctions également* »¹⁰. Il s'est évidemment trouvé immédiatement des alliés dans le monde du patronat pour lui emboîter le pas : « *S'il y a vraiment un refus de prendre l'emploi, il faut être sévère et strict. Si le Forem ne joue pas le jeu, il y aura un problème et les entreprises risquent de réduire leurs activités faute de main d'œuvre* »¹¹. Le ton est dur, menaçant... Et plus seulement à l'encontre des chômeurs et des demandeurs d'emploi. C'est le Forem lui-même qui est remis en question. Dorénavant, le ministre veut que « *le Forem soit davantage réorienté par ses dirigeants vers un objectif d'emploi, au lieu de se tourner vers lui-même. J'en ai assez des statistiques pour se donner bonne conscience* »¹².

De là à imaginer que le Forem serait « complice » des chômeurs en les aidant à passer au travers des mailles du filet, il n'y a qu'un pas... Que le ministre tend à franchir quand il affirme qu'il veut « *mettre fin à la culture de l'excuse du Forem [...] Il faut des indicateurs de résultat, des indicateurs de progrès. [...] Les résultats, c'est de savoir si, grâce au Forem, on a remis une série de personnes sur le marché du travail [...] À un moment donné, on est dans l'assistance sociale, plutôt que dans un vrai accompagnement* »¹³. Assistance... Le gros mot est à nouveau lâché, tel un refrain lancinant...

Trois semaines plus tard, c'est Maxime Prévot, ministre cdH du Gouvernement wallon sortant, qui en remet une couche à l'adresse du Forem : « *Le Forem est un État dans l'État, une citadelle à laquelle peu de personnes ont osé toucher* »¹⁴.

Les attaques sont telles qu'elles incitent Marie-Kristine Vanboeckstal, administratrice générale du Forem, à envoyer un courrier à tous les agents du Forem pour les rassurer et répondre aux critiques politiques qu'elle qualifie de préjugés. Sur le contrôle, sa réponse s'appuie sur les chiffres de 2016 : « *plus de 65 000 décisions du contrôle de la disponibilité active dans le cadre du stage d'insertion ont été prises et 18,64% d'entre elles aboutissent à un avis négatif* »¹⁵. Et, en effet, les constats chiffrés sont parlants. D'après l'Onem, en 2016, 5135 chômeurs ont été sanctionnés « *parce qu'ils ne cherchaient pas activement un emploi. [...] Sans compter les 14 372 avertissements donnés et les 12 415 évaluations négatives délivrées aux jeunes en stage d'insertion* »¹⁶. Et le Forem d'ajouter : « *on applique à la lettre la législation sur le contrôle des chômeurs* ». Au point que le patronat flamand réclamerait « *la même poigne en Flandre* » !

D'ailleurs, pour le premier semestre 2017, les chiffres continuent à grimper : « *56 919 jeunes en stage d'insertion et demandeurs d'emploi ont été contrôlés. Le Forem a dressé 22 533 rappels à l'ordre, 5790 évaluations négatives, 11 381 sanctions et constaté 5 362 infractions* »¹⁷.

Et les personnes dans tout ça ?

Quand on pense que ces décisions et débats de chiffres concernent d'abord et avant tout des personnes qui se retrouvent, le plus souvent, dans des situations de plus en plus précaires, toutes ces déclarations font froid dans le dos.

Par ailleurs, l'emploi, cette priorité des priorités, quel est-il ? Les perspectives ne sont pas très rassurantes quand on lit que « *Le Forem sera appelé à faire la promotion des flexi-jobs, du travail de nuit et de l'e-commerce* »¹⁸. Par ailleurs, quand on sait que « *En 30 ans, le secteur*

¹⁰ La Libre Belgique, 29/08/2017.

¹¹ Pieter Timmermans, administrateur-délégué de la FEB, dans La Libre Belgique du 29/08/2017.

¹² La Libre Belgique, 29/08/2017.

¹³ Journal télévisé, RTBF, 28/08/2017.

¹⁴ La Libre Belgique, 17/09/2017.

¹⁵ L'Écho, 6/09/2017.

¹⁶ L'Avenir, 29/08/2017.

¹⁷ L'Écho, 13/09/2017.

¹⁸ L'Écho, 26/07/2017.

de l'intérim a explosé en Belgique »¹⁹, en passant de 100 000 intérimaires à 650 000, on ne peut pas être plus rassuré. Sans parler de l'éternel discours simpliste sur les métiers en pénurie, pour lesquels il suffirait de se former pour y accéder. Enfin, on est censé se consoler en lisant dans la Déclaration de politique régionale que « Les demandeurs d'emploi qui, malgré leurs démarches actives d'emploi répétées sur la durée, ne parviennent pas à accéder au marché du travail, pourront contribuer par d'autres moyens à la vitalité de la société. Les agences locales pour l'emploi seront redéployées afin, au départ 15 des compétences des demandeurs d'emploi, de les encourager à réaliser une activité tout en conservant leurs droits en sécurité sociale »²⁰. Voilà qui est paradoxal !

Coup de pied dans la fourmière ou stratégie du chaos ?

À la lumière de ces observations, on peut s'interroger sur la véritable visée de ces déclarations politiques hyper-médiatisées, qui mettent en doute la qualité de l'accompagnement et du contrôle des chômeurs par le Forem, qui sous-entendent son manque de loyauté, le tout à coups de slogans : en Wallonie, l'assistanat, c'est terminé !

Et si le véritable combat était de discréditer le service public aux yeux de l'opinion publique ?

Quand le ministre Jeholet affirme : « *Il s'agit de faire en sorte que l'on fasse mieux avec moins demain au Forem* »²¹, on est en droit de se poser des questions sur les intentions réelles de cette stratégie. Si on met cette hypothèse en lien avec l'intention avouée du Gouvernement wallon actuel de continuer à diminuer drastiquement ses dépenses publiques, on peut s'interroger sur la possibilité pour le Forem de continuer à disposer des moyens suffisants pour réussir à relever les défis qui seront les siens ces prochaines années.

Qu'à cela ne tienne, la solution semble toute trouvée : la sous-traitance ! Jean Hendriks, professeur à l'UCL, constatait récemment²² : « *La taille du secteur public est plus faible en Flandre par rapport à la Wallonie. Ils ont remplacé des administrations par des agences (de la sous-traitance privée, ndlr). C'est une voie à suivre en Wallonie.* » Et d'ajouter à propos du Forem : « *les formations pourraient être externalisées* ». Et voilà, la boucle est bouclée !

Cette option existe déjà : par exemple, quand le Forem organise des appels à projets auprès d'opérateurs externes (comme des associations actives dans l'insertion socioprofessionnelle mais aussi des travailleurs indépendants, des agences d'interim, etc.).

Et si le véritable enjeu du gouvernement actuel était de passer à la vitesse supérieure et de privatiser une partie importante des missions du Forem ? Et si ces discours servaient d'abord à créer un certain chaos pour rendre cette option inévitable ? Espérons que poser la question, ce n'est pas y répondre...

Philippe PIERSON,
Formateur permanent au Cefoc

¹⁹ La Libre Belgique, 4/08/2017.

²⁰ DPR 2017-2019, p.14.

²¹ Journal télévisé, RTBF, 28/08/2017.

²² L'Écho, 20/09/2017.